

# COLLONGES et VOUS

LE MAGAZINE MUNICIPAL

Décembre 2024 #31



## LES DOSSIERS DE L'ÉDITION

**12 |** Peut-on couper un arbre sans autorisation ?

**14 |** Les fêtes de fin d'année à Collonges

**16 |** Une journée avec l'Agence Postale Communale





## MOT DU MAIRE

Voici déjà la fin de l'année, année marquée par beaucoup d'évènements politiques, sociétaux, internationaux... Chaque année amène son lot de difficultés, nous le savons. La vie n'est pas un long fleuve tranquille, comme le disait Charles REGIMBEAU. Mais chaque année amène aussi beaucoup de moments agréables, joyeux, festifs, conviviaux !

La nouvelle année qui pointe le bout de son nez nous apportera aussi son lot de surprises plus ou moins bonnes. Concernant notre collectivité, nous voyons poindre de nouvelles contraintes financières quand l'Etat décide que la dette nationale doit être supportée en partie par les collectivités locales...

Ces dernières années Collonges s'est vu imposer par l'Etat et la Métropole un accroissement énorme de la population (+11 à 12 % entre 2021 et 2025 et

cela va continuer). Nous devons mettre en place les équipements et les services nécessaires. Parallèlement, l'Etat nous a supprimé pratiquement en totalité la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) en passant de 350 000 à 8 000 € par an et nous a augmenté la pénalité pour absence de logements sociaux à environ 160 000€. C'est 500 000 € par an, c'est à dire le remboursement d'un prêt de 10 M€ sur 30 ans qui nous permettrait de financer beaucoup plus facilement l'agrandissement de l'école, le nouveau restaurant scolaire, le bâtiment associatif, des installations sportives et des salles pour nos associations.

Nous avons fait des choix : maintenir le service postal sur la commune, faire un repas sur place pour nos enfants, mettre une ATSEM dans chaque classe de maternelle, venir en aide à nos aînés, à ceux qui en ont besoin, organiser des animations et des évènements pour que l'on se sente bien vivre à Collonges. Cela a un coût certain, que nous assumons.

Nous ne baissons pas les bras et arriverons en 2025 et les années suivantes à maintenir ces services pour que j'entende encore dire : « On est bien à Collonges »

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année, remplies de douceur, de partages, de retrouvailles, de vie ! Je vous donne rendez-vous le 10 janvier pour la cérémonie des vœux pour un nouvel échange et le plaisir de se rencontrer.

**Alain GERMAIN**  
Maire de Collonges au Mont d'Or

## Sommaire

### 3 Vous y étiez ?

3 | Innover et découvrir...

4 | Retour en images

### 6 Actualités

6 | La classe ULIS, La Douceur, Où en sont les travaux ?

7 | La nouvelle application, Concert Trio Glinka, Exposez votre art

8 | Les travaux du mur de la mairie, Balade urbaine

9 | Parking, Sobriété énergétique

10 | Nouveaux visages, 2 univers 1 expo, Le concours photos

11 | Zoom sur... l'école gauloise de Collonges

### 12 Dossiers

12 | Peut-on couper un arbre sans autorisation ?

14 | Les fêtes de fin d'année à Collonges

16 | Une journée avec l'Agence Postale Communale

### 18 Ça bouge à Collonges

18 | Soirée d'exception et anecdotes, L'association AME

19 | Les vœux 2025, Le théâtre de la Boulevardière

20 | Portrait de Nando de Colo

### 21 Agissons ensemble

21 | Comment se comporter dans l'espace public ?

### 22 On répond à vos questions

22 | Démarches et numérique, ZFE, Les portraits, Les fermetures de décembre

23 | Neige et verglas, Le mal-logement, La prime Air Bois

### 24 Et si on remontait le temps ?

24 | Les lettres au Père Noël

### 26 Expression politique et état-civil

26 | Paroles de la majorité et de la minorité

26 | État-civil

### 27 À votre agenda

27 | Tous les événements de décembre à février



# Innover et découvrir...

Votre médiathèque se réinvente dans l'air du temps

Votre médiathèque ne cesse d'innover pour vous proposer toujours plus de savoirs et de savoir-faire.

Bien plus qu'un espace de lecture, elle vous offre un lieu de partage et d'apprentissage autour de multiples thématiques : inclusion, potager, jeux de société, art, jeunesse... Et ce n'est pas tout !

## Des propositions innovantes

Depuis septembre, votre médiathèque organise un nouveau cycle d'ateliers passionnants pour éveiller votre curiosité et développer vos compétences ainsi que votre créativité dans tous les domaines numériques.

## Se connecter aux technologies qui façonnent présent et avenir

Conçus pour différents âges, les services proposés ont pour objectif de vous rendre accessibles les solutions numériques émergentes :

- lors des ateliers de codage, vos enfants ont programmé des logiciels pour animer des robots,
- le Ciné-Clap a permis à vos enfants de réaliser des petits films d'animation en stop-motion,
- les ateliers sur l'Intelligence Artificielle (IA) ont été très appréciés par tous. Les enfants ont fabriqué leur propre machine

intelligente et les adultes ont découvert l'histoire des IA grâce à une mise en pratique,

- l'association Archipel a fait découvrir les secrets et les astuces d'un montage vidéo lors de l'animation « À la manière d'un Youtuber ». Les apprentis vidéastes ont pu s'essayer ensuite à la réalisation à l'ère des créateurs de contenus Youtube, Instagram, Snapchat, TikTok, Twitch et autres...
- les ateliers numériques adultes ont abordé l'utilisation d'un smartphone et des applications. Rendez-vous début 2025 pour la sécurité et les données Internet.

## Rôle central de la médiathèque

Les ateliers, les jeux et les conférences sont des moments d'apprentissage et de culture tout en donnant des occasions de partage et d'échanges pour progresser et créer ensemble.

## Vous n'avez jamais essayé un rendez-vous ou un atelier numérique ?

Avec Alexis et d'autres intervenants de qualité, le succès est grand et se confirme en 2024 ! Inscrivez-vous : il reste des places au fil de l'année.

Tout le programme :  
[www.collongesaumontdor.fr](http://www.collongesaumontdor.fr)  
[reseau-rebond.fr](http://reseau-rebond.fr)



## Programmation 2024/2025 Innovations et Savoir-faire

### 2 ateliers Ciné Clap Enfant

Wallace & Gromit : oct. 24  
 Feuilles magiques : 03, 10, 17 avr. 25

### 2 conférences

Les secrets du cinéma : oct. 24  
 Le cinématographe : le 06 déc. 24

### 3 ateliers enfants

A la manière d'un Youtuber : nov. 24  
 IA ? 21, 28 nov. et 05 déc. 24  
 Codage : 06, 13 et 20 fév. 25

### 4 ateliers adultes

Smartphone : sept. 24  
 Applications : oct. 24  
 Qu'est-ce qu'une IA ? : nov. 24  
 Données personnelles : 13 fév. 25  
 Sécurité Internet : 10 avr. 25



# Retour en images

Retrouvez tous les événements organisés par la Municipalité depuis...



**Captain Pop**

Un public toujours aussi nombreux pour les traditionnelles Musiques à Trèves Pâques. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !



**Forum des ass**

Un Forum réussi. Ce fut l'occasion de découvrir la nouvelle saison sportive, la programmation culturelle et d'échanger avec...

*septembre 2024*

*1 septembre*

*7 septem*



**Réunion publique**

Vous étiez 63 personnes à assister à ce rendez-vous pour découvrir le bilan des actions menées, les projets en cours et à venir, ainsi que pour poser vos questions..



**Expo Scribulations**

Calligraphie asiatique, lecture publique et performance ont ponctué cette expo qui mettait en lumière des auteurs et graphistes de la revue littéraire "Scribulations".

**Equinoxe**

Animations sur les effets néfastes de la pollution lumineuse et un débat enrichissant sur "Faut-il éteindre toutes les nuits ?".

*26 septembre*

*24 au 28 sept.*

*20 septembre*



**Drôles d'Oiseaux**

Ce spectacle a enchanté les tout-petits et leurs parents, dans un nid chaleureux sous les lumières de la Compagnie La Panthèse Noire.

**Frelon asiatique**

Vous étiez plus de 30 personnes à venir à cette conférence.

**Les secrets du cinéma**

Pour tout connaître sur les coulisses et les techniques du 7<sup>e</sup> art !



**Jumelage - Illhaeuse**

*2 octobre*

*3 octobre 9 octobre*

*12 et 13 octo*



### Associations

À l'occasion de la saison culturelle et de la rencontre des associations avec les élus.



### Les Jeux COLL'ympiques

32 équipes se sont affrontées dans une ambiance conviviale et pleine d'énergie dans l'esprit des JO Paris 2024. Félicitations aux participants et aux gagnants : Los Mexicanos, Les Brunettes et Les Briques.



### Vente de livres

Plus de 400 documents ont trouvé preneurs lors de cette belle matinée. Romans, bandes dessinées, documentaires, albums et CD ont pu entamer une nouvelle aventure chez vous, que ce soit pour votre enfant, votre adolescent ou vous-même.

mbre

14 septembre



### Découvrir le smartphone

19 et 26 sept.



### La Quinzaine de l'Inclusion

Durant ces quinze jours, plusieurs activités marquantes ont animé la médiathèque. Elles étaient toutes centrées sur le partage, la découverte et l'inclusion.

16 au 29 sept.

### Ateliers seniors

Le CCAS organise deux nouveaux cycles d'ateliers de prévention Séniors (dès 60 ans) pour apprendre à vieillir en pleine forme.

sept. à déc.



### Picorez comme des oiseaux

Deux familles ont concocté des recettes avec les légumes du Champ des Saveurs et les aromates du potager. Elles ont picoré les tomates cerises du potager et entre deux cuissons et ont profité des ateliers découverte de la biodiversité proposés par Solène de la LPO.

14 et 19 octobre



### Halloween

Un atelier complet, un buffet qui a réuni 25 personnes et une soirée jeux qui a conquis les joueurs... Un Halloween réussi !

31 octobre

novembre 2024

mbre



## La classe ULIS à Monsieur Paul

Huit élèves depuis la rentrée

L'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) est un dispositif qui permet aux élèves ayant des troubles de l'apprentissage de pouvoir être accueillis dans une structure autre que leur classe. Ils sont dans un premier temps intégrés dans leur niveau de classe, puis en fonction de leurs capacités, ils peuvent être accueillis en ULIS pour travailler des matières spécifiques. L'objectif est de favoriser leur inclusion tout en tenant compte de leurs besoins spécifiques.

Depuis septembre, l'école de Collonges accueille exclusivement des enfants avec des troubles

du spectre de l'autisme (TSA). Toutefois, les élèves présentant d'autres troubles du comportement continueront leur scolarité jusqu'à leur entrée au collège. Ce changement permet de mieux adapter les dispositifs d'accompagnement aux besoins spécifiques des enfants TSA. Accueillir ces enfants favorise leur inclusion sociale, leur permet d'apprendre dans un environnement ordinaire et de développer des compétences relationnelles et académiques adaptées à leurs besoins. Cela les aide aussi à mieux s'intégrer dans la société dès leur jeune âge.

## OÙ EN SONT LES TRAVAUX ?

En direct de l'extension de l'Ecole Monsieur Paul

Après la phase 1 du projet, avec la création d'un parking de 34 places à côté de la médiathèque, la phase 2 se poursuit.

À l'intérieur de la maternelle, l'optimisation de la ventilation est terminée. Cette refonte a permis de passer de simple à double flux pour un meilleur confort et pour des économies d'énergie. Une chaudière électrique provisoire assurera la saison 2024-2025, dans l'attente de la chaufferie générale.

À l'extérieur, fin octobre, la déconstruction du préau a ouvert un passage qui sera aménagé en cheminement jusqu'au futur restaurant scolaire. L'extension nord de la maternelle se poursuit (vestiaire, buanderie, etc.).

Une nouvelle cour de récréation va être aménagée à l'emplacement de l'actuel parking fermé. Les arbres présents seront conservés. Du côté de la construction du futur restaurant scolaire, la maçonnerie est en cours. Le plancher du rez-de-chaussée bas est terminé et la création du rez-de-chaussée haut vient de commencer.

## La Douceur

Un spectacle familial

Découvrez ce spectacle familial touchant et poétique. Désirée, petite fille abandonnée, se choisit un prénom et partage avec nous ses poèmes et son quotidien à l'orphelinat. Avec ses amies Babette et Lilou, elle résiste aux épreuves jusqu'à la rencontre avec La Douceur, qui bouleverse tout. Entre rires et émotions, ce spectacle, porté par la Compagnie Evedia, vous fera vivre un moment magique en famille.

Ven. 17 janvier 2025 • 18 h • Salle des fêtes • Dès 7 ans • Inscription à la médiathèque • 3 €/enfant et gratuit pour accompagnateurs





# Concert

## Le Trio Glinka illuminera l'église du bourg

Le Trio Glinka vous invite à une soirée inoubliable où la musique transcende les époques et les frontières. Mélanie Virot (harpe), Amandine Chambe (flûte) et Maud Fournier (violoncelle), toutes trois diplômées de la prestigieuse Haute École de Musique de Genève, se sont réunies il y a dix ans pour former ce magnifique trio. Depuis, elles ne cessent d'émerveiller leur public avec des programmes aussi audacieux que variés avec Bach, Debussy, les tangos argentins et les standards américains.

Le cadre intimiste de l'église du bourg, associé à la chaleur des instruments, promet un voyage sonore et un moment d'émotion à ne pas manquer.

Que vous soyez amateur de musique classique ou simplement curieux de découvrir un univers sonore riche et surprenant, le Trio Glinka saura vous transporter.

**Vendredi 31 janvier • 20 h 30 •**  
**Eglise du bourg • Tarif plein : 10 € •**  
**Gratuit : (-15 ans et demandeurs**  
**d'emplois sur justificatif) •**  
**Réservation à l'accueil de la**  
**mairie avec votre mode de**  
**paiement (chèque, espèces)**

## La nouvelle application

### Et si vous la téléchargez ?

La mairie est fière d'annoncer la sortie prochaine de sa nouvelle application mobile gratuite conçue pour vous simplifier la vie.

Grâce à elle, vous pourrez rester informés des actualités, des événements et des alertes à portée de main sur votre smartphone ou votre tablette.

En plus de ses fonctionnalités informatives, l'application proposera des services pratiques comme l'accès rapide pour signaler un problème sur la route, un lampadaire dysfonctionnel, etc. La carte interactive, quant à elle, vous indiquera les rues concernées par des travaux futurs ou en cours !

Avoir l'application, c'est ne rien rater de ce qui se passe à Collonges.

Surveillez bien notre comm pour l'annonce imminente de sa date de sortie. Rendez-vous sur Playstore ou Applestore, écrivez son nom « **Collonges au Mont d'Or** » dans la barre de recherche et téléchargez-la gratuitement et facilement.

Si vous rencontrez des difficultés pour l'utilisation ou le téléchargement de l'application, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec Alexis, notre conseiller numérique au 04 26 01 92 55.

**Prochainement disponible sur**  
**Playstore ou Applestore**

## Exposez votre art

### Osez participer à l'Expo des Artistes 2025

Amateur ou professionnel... Ne laissez pas vos œuvres prendre la poussière. Elles ont besoin de rencontrer la lumière et leur public.

Osez candidater à la 14<sup>e</sup> édition de l'Expo des Artistes, le rendez-vous annuel des amoureux de l'art. Peintres ou sculpteurs, remplissez le formulaire disponible en mairie ou sur [collongesaumontdor.fr](http://collongesaumontdor.fr) avant le 31 décembre 2024.

**Plus d'infos sur [www.collongesaumontdor.fr](http://www.collongesaumontdor.fr)**





# Les travaux du mur de la mairie

## Le choix de ne pas attendre un drame

### De nombreux murs en pierres

Collonges se caractérise par un nombre important de murs en pierres dont la construction initiale se compte en demi-siècle voire en siècle. Époque où la circulation était moindre tout comme l'impact des changements climatiques. Aujourd'hui, les périodes de sécheresse et de pluie plus intenses ainsi que la circulation importante sur des voies étroites impactent nos murs d'enceinte.

### Le mur de la rue de la mairie

Construit en pierres des Monts d'Or, ce mur présente plusieurs déformations visibles : bombements, déplacements au sommet de l'ouvrage et fissures. Il a déjà fait

l'objet d'une reprise partielle vers la partie près de la Place de la Mairie. Mais son état reste préoccupant.

Déformations : Depuis 2 ans, la stabilité du mur est surveillée tous les trimestres. Le géomètre a relevé des déplacements progressifs sur toute la longueur du mur avec une accélération cette année. Un creux s'est formé à l'arrière du mur, signe d'un décollement progressif du terrain en amont.

Impact de l'eau : La morphologie du terrain, combinée à un mauvais drainage, favorise l'accumulation d'eau à l'arrière du mur. Lors de fortes pluies, l'eau ruisselle et s'accumule, ce qui surcharge le mur et contribue

aux désordres observés.

Causes probables : La faible perméabilité du sol et l'absence de drainage suffisant ; l'accumulation d'eau à l'amont du mur (accentuée par les précipitations intenses) et la circulation d'eau près des fondations entraînant des tassements.

### Des travaux de renforcement

Compte tenu de tous ces éléments, des travaux étaient nécessaires afin de prévenir tout risque d'effondrement et d'assurer votre sécurité et celle des infrastructures de Collonges. Ils ont commencé mi-novembre pour une durée de 3 semaines.



## Balade urbaine : ça continue !

### Discuter et apprendre en marchant

La 2<sup>nd</sup> balade urbaine a eu lieu le samedi 16 novembre. Vous êtes venus encore nombreux pour connaître les projets en cours et à venir : mur de la mairie, parc et chemin piéton, projets immobiliers, bâtiment associatif. Nous vous donnons rendez-vous en 2025 pour de nouvelles balades qui seront sur d'autres thématiques. Alors guettez nos supports de communication pour lire le compte rendu et connaître la date de la prochaine balade.



# Parking

## 31 nouvelles places

Fin février 2025, la mairie va réaménager le parking situé Allée du Colombier face à l'école Jeanne d'Arc. Ce projet prévoit la création de 31 places de stationnement afin de répondre à la demande croissante liée à l'augmentation du nombre d'habitants.

Le chantier respectera les normes environnementales avec l'absorption des eaux pluviales et une végétalisation des abords. Bien que des perturbations temporaires soient à prévoir pendant la durée des aménagements, tout sera mis en œuvre pour minimiser ces désagréments.

Le parking devrait ouvrir courant avril 2025.



# Sobriété énergétique

## Qu'en est-il des économies ?

Depuis trois ans, la commune s'engage encore plus activement dans une démarche de sobriété énergétique. Les objectifs sont clairs : réduire la consommation d'énergie des bâtiments communaux, limiter les dépenses énergétiques et contribuer à la lutte contre le changement climatique. Voici un bilan des économies réalisées sur quelques bâtiments :

Avec une fréquentation régulière et une consommation énergétique significative, la **salle des sports** est passée de 200 813 kWh en 2022 à 183 769 kWh en 2023, soit une baisse de près de 8,5 %. Cela a été rendu possible grâce à la réduction des températures 15°C.

La consommation de l'**annexe de la mairie** a légèrement diminué de 3 % avec 70 011 kWh consommés en 2022 et 67 888 kWh en 2023.

L'**Agence Postale Communale** et le **poste de police** qui partagent le même bâtiment ont vu une réduction notable de 13,8 % de leur consommation, passant de 29 210 kWh en 2022 à 25 474 kWh en 2023. La **médiathèque**, souvent fréquentée, a réduit sa consommation de 55 483 kWh en 2022 à 47 712 kWh en 2023, enregistrant une baisse de 14,6 %.

La température de ces trois bâtiments a été fixée à 19°C.

La **salle des fêtes** a bénéficié d'une importante réduction de sa consommation, de 45 848 kWh en 2022 à 30 517 kWh en 2023, ce qui représente une baisse de plus de 33,3 %. Cela est en partie dû à la réduction de la température à 19°C mais également à l'installation de thermostats programmables qui permettent de ne chauffer la salle uniquement que lorsqu'elle est occupée.

Le **restaurant scolaire** a réduit sa consommation de 455 873 kWh en 2022 à 433 352 kWh en 2023, soit une baisse de 4,8 % grâce au passage à 19°C.

### Des efforts qui payent

En économisant 52 086 kWh en gaz et 17 177 kWh en électricité pour ces 6 bâtiments, la mairie a économisé près de **10 544 €**. Ces résultats montrent que les efforts de sobriété énergétique des bâtiments communaux portent leurs fruits. La baisse de consommation cumulée sur tous les bâtiments est significative, reflétant à la fois les travaux d'amélioration des infrastructures et l'implication de tous, du personnel aux citoyens.

Au-delà des coûts énergétiques réduits, la commune diminue son empreinte carbone et démontre son engagement dans la transition énergétique. Cette démarche montre que des actions concrètes et ciblées peuvent avoir un impact tangible, et elle doit s'inscrire dans la durée pour garantir des gains continus.





Christine Pereira, Fatima Da Silva, Elodie Paillet et Sandrine Renaudin



Magali Navlet

## Les nouveaux visages

L'union fait la force !

De nouveaux visages vous accueillent et travaillent pour votre commune.

Nous leur souhaitons à nouveau chaleureusement la bienvenue à Collonges au Mont d'Or !

Depuis le 23 septembre, Magali NAVLET est responsable du pôle d'administration générale. Anciennement secrétaire générale à la mairie de Saint Pierre la Palud, désormais elle assure en mairie :

- l'encadrement de l'équipe Accueil et supervision des missions état-civil, cimetière et élection,
- les préparations et le suivi des délibérations et décisions du Conseil Municipal et leur transfère au contrôle de légalité,
- la gestion des dossiers d'assurances.

La polyvalence et le contact avec les habitants sont ce qu'elle préfère dans ses missions de proximité.

Venues de Rillieux La Pape ou de région parisienne, Elodie PAILLET, Christine PEREIRA, Sandrine RENAUDIN et Fatima DA SILVA (promotion interne) ont été recrutées en tant que nouvelles ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) à l'Ecole Monsieur Paul en remplacement de trois départs. Les très jeunes élèves les ont vite adoptées !

L'éveil et l'accompagnement des enfants de maternelle animent ces professionnelles de la Petite Enfance. Elles nous confient également être très heureuses d'avoir intégré l'équipe en place car elles aiment travailler dans un esprit collectif.

## 2 univers en 1 expo



### Des figures et des personnages



Cette exposition prend la forme d'un cheminement poétique et drôle, entre tableaux, sculptures et photographies. La mise en scène des œuvres échappera à la banalité « d'une visite le long des murs » grâce à des panneaux, des sellettes et d'autres petits aménagements. Après le vernissage, le mardi 7 janvier 2025 à 19 h, découvrez « Des figures et des personnages » de Bernard Golly et Valérie Proust, deux artistes collongeurs.

Du 7 au 11 janvier 2025, venez à la salle Médiaplus, le mardi de 16 h 30 à 19 h, le mercredi de 10 h à 19 h (non-stop), le jeudi de 15 h à 19 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h 30.

## Le concours photos



### 3 gagnants et 50 photos exposées...

50 personnes ont participé au concours photos de l'été et ont vu leurs photographies exposées dans la médiathèque. Bravo pour ces beaux clichés qui nous ont fait revivre la saison estivale en plein automne.



#### Escapade urbaine ou nature

Bel été sur l'île d'Ischia au large de Naples en Italie.

Par Sarah Barbery



#### Animations et festivités

Magnifique coucher de soleil derrière la scène et les ombres se dessinent d'elles-mêmes.

Par Caroline Lavorel



#### Typiquement Collongeur

Enfant qui joue à l'église du vieux Collonges au coucher du soleil

Par Nathalie Revest



ZOOM SUR...

## L'ÉCOLE GAULOISE DE COLLONGES

Cette année, les élèves de l'école publique Monsieur Paul ont troqué leurs baguettes magiques contre des gourdes de potion (tout aussi magique !). En effet, après le thème d'Harry Potter, l'équipe du périscolaire a eu l'idée de décliner son concept de « thématique annuelle » à l'univers d'Astérix et Obélix.

Au retour des vacances d'été, les enfants ont eu la surprise de découvrir un gaulois en maillot de bain affiché sur la porte de leur classe. L'objectif, avec l'hiver qui approche, est de le vêtir au plus vite !

Pour y parvenir, une boutique de vêtements, tenue par les agents du périscolaire, ouvre ses portes à la veille de chaque période de vacances. Avec un achalandage digne des plus prestigieuses échoppes de Lutèce, la « boutix » permet aux délégués de classes de choisir parmi une vaste sélection d'habits

et d'équipements : casques, sayons, braies, galoches, glaives, boucliers, gourdes... Mais encore faut-il avoir les moyens d'acheter tous ces articles !

Ainsi, chaque bonne action réalisée par les enfants sur les différents temps périscolaires est récompensée par l'obtention de sesterces en papier. Ces bonnes actions peuvent prendre de nombreuses formes : se mettre en rang lorsque la cloche sonne, ramasser les déchets dans la cour, faire preuve d'altruisme envers ses camarades et de respect à l'égard de tous.

Et à la fin de l'année, la classe la plus méritante, celle possédant le gaulois avec la tenue la plus complète, aura la chance de participer au traditionnel banquet qui clôture chaque album d'Astérix. À moins que le ciel, d'ici là, ne nous soit tombé sur la tête, bien entendu !

# Peut-on couper un arbre sans autorisation ?

**Votre arbre devient imposant ? Il empêche votre projet d'extension ou de piscine ? Il est mort ou dangereux ? Sachez que l'abattage des arbres est réglementé même dans votre propre jardin !**



**La mairie de Collonges agit en faveur de la préservation des arbres et des espèces végétales et souhaite faire perdurer le poumon vert au cœur de notre commune.**

Les arbres jouent un rôle essentiel dans l'équilibre. Ils purifient l'air en absorbant le dioxyde de carbone et en libérant de l'oxygène.

Ils fournissent un habitat pour une multitude d'espèces animales et végétales, préservant ainsi la biodiversité.

Les racines des arbres aident à stabiliser les sols, réduisant l'érosion et les risques d'inondation. Enfin, les arbres améliorent notre bien-être en créant des espaces verts propices à la détente et à la santé mentale.

Protéger et planter des arbres, c'est donc investir dans notre avenir et celui de notre planète.

C'est pourquoi, il existe des réglementations afin de préserver ce patrimoine en fonction de votre lieu d'habitation sur la commune. On vous explique comment faire si vous avez un projet.

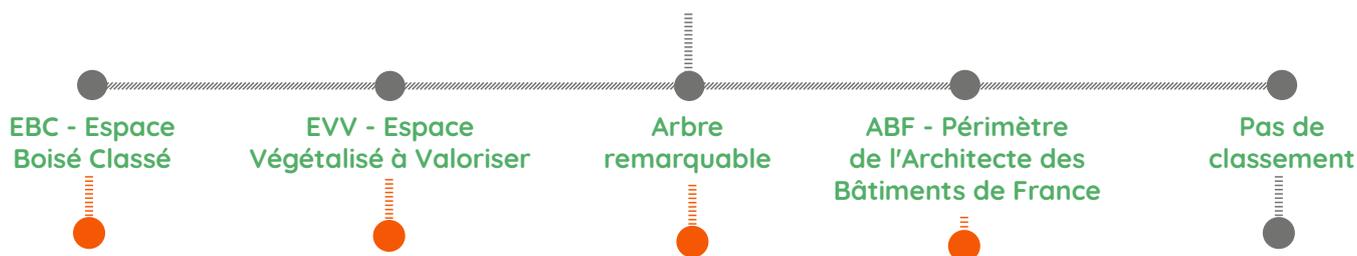
## Dans quelle zone suis-je ?

Lorsque vous avez un projet, vous devez tout d'abord consulter le PLU-H. Si votre arbre est situé dans l'une des quatre zones détaillées (EBC, EVV, Arbre remarquable, périmètre délimité des abords des monuments historiques), il ne peut ni être abattu, ni être élagué (sauf en cas de danger) sans autorisation. Une déclaration préalable d'abattage accompagnée d'une étude phytosanitaire devront être adressées à la mairie via Toodego. Son abattage devra alors être compensé par la plantation d'un nouvel arbre.



# J'ai un projet comment faire ?

1. Consultez le PLU-H, si votre arbre est situé dans :



2. Il faut une déclaration préalable de travaux (DP) à la mairie de Collonges via Toodego accompagnée d'une étude phytosanitaire

La zone est inconstructible

Si la réponse est favorable à l'abattage, vous devrez replanter un nouvel arbre.

Pas besoin de déclaration préalable de travaux (DP) mais vous devez respecter la réglementation par rapport à vos voisins et l'espace public.



## Au moment de la conception de votre projet

Il est crucial de prendre en compte la couronne, le tronc et les racines en évaluant la valeur des arbres avec l'appui d'un expert phytosanitaire si nécessaire, pour identifier ceux qui doivent être conservés ou abattus :

- En délimitant l'espace vital des arbres grâce à la projection au sol de la couronne des arbres pour définir leur « zone de vie » et le périmètre à protéger.
- En positionnant les futurs bâtiments (y compris sous-sols et réseaux) en tenant compte des distances nécessaires pour préserver les arbres.
- En privilégiant des techniques comme la berlinoise pour minimiser l'emprise des terrassements en profondeur et réduire leur impact sur les sols.

## Au moment de la réalisation

Essayer d'implanter les grues et engins en dehors de l'emprise vitale de l'arbre et éloigner le passage des véhicules sous la couronne.

Asperger le feuillage d'eau en cas de poussière (en fin de chantier).

Interdire le stockage au pied du tronc et installer une barrière rigide de 2 m de hauteur autour de l'arbre et au niveau de la projection de sa couronne.

Éloigner les terrassements en profondeur. Les réseaux souterrains doivent être implantés à plus de

2 m du tronc, voire 1,5 m en cas d'impossibilité.

Limiter les décaissements à 10 cm dans un rayon de 2 m autour du tronc.

**En cas d'impossibilité, le service urbanisme peut vous conseiller si vous avez des questions.**

## Planter sans modération

L'arbre est un être vivant, un élément constitutif de nos paysages, qui doit faire l'objet d'une attention particulière tout au long de sa vie. C'est un patrimoine que nous devons protéger. Notre commune bénéficie d'une richesse extraordinaire, avec la présence d'une balme verte, véritable « poumon vert », qui s'étend du Nord au Sud. Notre priorité est la préservation mais également la pérennisation de ce patrimoine arboré pour les futures générations. C'est pourquoi, nous avons travaillé sous ce mandat, au renforcement des mesures de protection des espaces naturels, lors des modifications N° 3 et N° 4 du PLU-h : extension des zones naturelles, classement en zones EVV, EBC, liste des arbres remarquables complétée. Nous mettrons bientôt en place le barème de l'arbre qui permettra d'en estimer sa valeur en euros. En cas de dégâts sur l'arbre, le préjudice subi pourra être calculé et faire l'objet d'un éventuel dédommagement. Durant ces 4 années, nous avons constaté une augmentation significative des abattages d'arbres protégés sans autorisation d'urbanisme. Nous arrivons bien souvent trop tard, l'arbre étant au sol. Des procès-verbaux d'infraction au code de l'urbanisme ont été dressés, invitant les propriétaires à régulariser leur situation, par le dépôt d'une déclaration préalable de travaux assortie d'une étude phytosanitaire et d'un projet de compensation (replantation).

**Valérie KATZMAN, adjointe à l'Urbanisme et à l'Aménagement Urbain**

# Les fêtes de fin d'année à Collonges

La magie saupoudre notre commune avec de nombreuses animations pour les grands et surtout les petits !



**Ho Ho Ho ! Les fêtes de fin d'année arrivent et les animations aussi. Les lutins vous dévoilent le programme.**

## Lettres au Père Noël

Le Père Noël a fait un détour chez nous et a déposé sa boîte aux lettres Place de la Mairie. Il voulait faire plaisir aux enfants et il nous a demandé de vous transmettre ce message : « **Bientôt, ce sera Noël ! Envoyez-moi vos lettres magiques. Les lutins et moi adorons lire vos rêves et vous préparer des surprises...** ». Dites à votre enfant

de sortir sa plume ou de coller des images et déposez son courrier dans la boîte avant le 17 décembre. Et surtout n'oubliez pas de noter votre adresse postale pour recevoir une réponse !  
PS : il peut ajouter un dessin pour le concours...

## Concours de dessins

La Mairie voulait également faire plaisir à vos enfants et vos adolescents avec un concours de dessins en offrant trois cadeaux surprises à ceux qui auront conquis le cœur du jury selon différentes catégories allant de 3 à 6 ans, de 7 à 13 ans et de 14 à 17 ans.

Déposez le dessin jusqu'au 31 décembre dans la boîte aux lettres du Père Noël en inscrivant le prénom, nom, âge, adresse et numéro de téléphone (pour pouvoir prévenir les parents des heureux gagnants).

A vos crayons et vos couleurs !

## Contes d'hiver

Plongez dans la magie de l'hiver grâce aux contes du mercredi à la médiathèque le mercredi 4 décembre. Votre enfant pourra s'émerveiller devant les belles illustrations et devant les belles histoires contées à 9 h 30 pour les petits (0 à 3 ans) et à 17 h pour les plus grands (dès 3 ans).



## 8 décembre

Comme chaque année, le Comité des Fêtes vous invite à un moment festif le dimanche 8 décembre de 17 h à 22 h.

Le Quartier de Trèves-Pâques proposera plusieurs animations. Les enfants retrouveront la piste de karting, le manège petit train ainsi que d'autres jeux tels que la pêche à la ligne, le chamboule-tout, etc. Pour les plus grands : animations musicales, dégustation de marrons grillés et du traditionnel vin chaud aux épices de Noël.

Un lâcher de lanternes, proposé par la paroisse, animera le ciel de Collonges tout au long de la soirée. Le programme va encore évoluer d'ici là ! Une petite restauration sur place vous sera proposée (hot-dog, chips, gaufres, etc...) ainsi qu'une buvette avec chocolat chaud pour les enfants !

Le Comité des Fêtes vous attend nombreux pour passer une belle soirée en famille ou entre amis !



## Chocolats & cartes de voeux

Le Conseil Municipal des Enfants et le CCAS unissent leur bonté pour offrir des douceurs chocolatées aux aînés de notre commune dès leur soixante-quinzième anniversaire. Les cartes de vœux dessinées par les jeunes conseillers apportent du baume au cœur tandis que les ballotins de chocolats du CCAS séduisent les papilles.

## Spectacle Boîte à gants

Tendresse et poésie, les deux ingrédients indispensables pour tout



## Les vœux du Maire

Venez trinquer à la nouvelle année lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 10 janvier à 18 h 30 à la salle des sports.

Animations, remise de prix, remise de médailles, discours chaleureux, petits fours et musique... tout pour passer un bon moment ensemble !

spectacle de fin d'année. La Toute Petite Compagnie vous propose deux séances à 17 h 15 et 19 h 30 le vendredi 13 décembre en

musique et avec beaucoup d'humour. Inscrivez-vous dès à présent en mairie avec votre mode de paiement par chèque ou espèces. C'est gratuit pour -15 ans et 5 € dès 15 ans.

## Trio Glinka

On poursuit l'esprit chaleureux des fêtes de fin d'année avec un concert classique le vendredi 31 janvier 2025 à l'église du bourg à 20 h 30. (Voir page 7)



# Une journée avec... l'Agence Postale Communale

Cette année, elle a fêté ses 11 ans ! Depuis 2018, en 6 ans, 85 842 personnes ont franchi sa porte pour effectuer 124 710 actes (dépôts, retraits et achats).



Dans un monde où les services sont de plus en plus dématérialisés, l'Agence Postale Communale (APC) joue un rôle essentiel dans le maintien du lien social et dans le bon fonctionnement de notre quotidien. En tant que service public de proximité, elle est bien plus qu'un simple bureau où l'on retire des colis ou envoie des lettres : c'est un lieu indispensable à la vie locale.

## Mardi

**8 h 15** Agnès arrive 15 minutes avant l'ouverture de l'Agence Postale Communale. Elle salue Quentin (policier municipal) et Sébastien (ASVP) avec qui elle partage les locaux. Elle commence par allumer son ordinateur et met tout en place avant l'arrivée des premiers habitants. « Je profite de ces quelques minutes pour enregistrer et flasher toutes les instances dépassées, c'est-à-dire celles reçues il y a plus de quinze jours et que les personnes n'ont pas retirées. » Ces

courriers sont ensuite mis dans une caisse qui sera retournée au bureau Centre de Vénissieux.

**8 h 30** C'est l'heure d'ouverture de l'APC et deux mamans attendent déjà devant la porte. Elles viennent d'emmener leurs enfants à l'école et en profitent pour déposer du courrier. Agnès demande à chacune leur identifiant pour permettre un meilleur suivi des lettres.

**9 h 33** Isabelle arrive à mobylette déposer le courrier provenant de Caluire. « À chaque dépôt de lettres, La Poste fournit une feuille détaillée qui répertorie tous les courriers déposés. Je vérifie si tous les courriers correspondent bien à ce qui est écrit et s'il ne manque rien. Ensuite, je scanne chaque code-barre un par un pour rentrer les lettres dans le logiciel. Puis je classe le courrier dans la caisse correspondant à aujourd'hui. Cela facilite la recherche quand une

personne le réclame et lorsque le délai des quinze jours est dépassé. » Toute une logistique est nécessaire pour pouvoir tracer le courrier et permettre de le retrouver.

**9 h 42** « Bonjour Madame, je viens pour un changement d'adresse » explique un monsieur en arrivant. Agnès demande si la procédure a été faite en ligne mais la réponse est négative. L'homme renseigne son ancienne et sa nouvelle adresse postale. Puis il présente sa carte d'identité ainsi que celles de son épouse et de ses deux enfants. La procédure prend plusieurs minutes à l'accueil mais elle peut être simplifiée lorsque le changement d'adresse est directement fait en ligne.

**9 h 48** Entre les rendez-vous et les appels, Agnès enregistre et range dans des caisses tous les courriers. Agnès nous confie : « J'aime mon métier. Depuis 11 ans, j'accueille et je rends service aux personnes qui



Technicien en renfort le lundi et lors des congés

franchissent cette porte. Le contact est important et on apprend à connaître les habitants au fil des passages. »

**9 h 58** Un homme dépose 14 lettres recommandées. Agnès pèse chaque lettre, elle s'assure que l'étiquette soit correctement remplie, scanne le code-barre pour enregistrer le courrier dans le logiciel. Elle remet ensuite le récépissé prouvant le dépôt en recommandé. Ce document sert de preuve d'envoi et peut être utilisé en cas de litige.

**10 h 04** Deux personnes récupèrent leurs colis. C'est le même principe que pour les lettres.

**10 h 07** Un jeune homme récupère une lettre recommandée.

**10 h 11** Un livreur dépose trois colis. Agnès les enregistre avant de les ranger par ordre alphabétique dans la réserve dédiée.

**10 h 14** Une femme se présente

avec un avis de passage indiquant qu'en son absence le courrier est à l'APC mais il est introuvable à Collonges. Agnès fait une photocopie de l'avis de passage et prend les coordonnées de la personne pour pouvoir la recontacter lorsqu'elle recevra les informations. Caluire l'informer que le courrier va être renvoyé à Collonges sous peu.

**10 h 17** Une jeune femme souhaite faire un colis. Agnès la conseille et l'aide à le préparer.

**Jusqu'à 12 h** Plusieurs personnes se succèdent pour diverses demandes. « Travailler ici, c'est très rythmé, on ne voit pas les minutes passer. Il y a beaucoup de traitements qui demandent du temps et que les personnes ignorent. ».

**12 h 03** Une fois toutes les personnes sorties, Agnès ferme l'APC et clôture sa matinée par la comptabilité, l'organisation et la préparation du départ de courriers et de colis. Elle en profite également pour vérifier le stock de timbres, d'emballages, et d'enveloppes... pour pouvoir informer le bureau de poste de Caluire d'éventuelles commandes.

## L'agence postale communale

La commune a fait le choix de prendre en charge ce service d'agence postale il y a plus de 10 ans alors que la Poste se retirait des communes.

Le coût de ce service n'est compensé que pour partie, par une indemnité versée mensuellement à la commune par la Poste dans le cadre du contrat national de présence postale dans les territoires.

C'est donc un réel choix communal de vous assurer cette proximité.

Cependant la Poste reste responsable de la distribution à domicile des lettres et des plis.

### Mais le saviez vous ?

En 2023, l'Agence Postale Communale c'est :

**23,5**

heures d'ouverture par semaine au public

**11 823**

usagers accueillis quelle que soit la nature de la demande

**4 901**

courriers et colis distribués

### Les démarches possibles sur place

Envoi en recommandé 

Réexpédition du courrier 

Vente de produits : enveloppes, colis, timbres, emballages 

Réception de courriers et colis 

Affranchissement et achat de timbres 

Retrait d'argent plafonné et dépôt 

Envoi des lettres et des colis 

Conseils 

Changement d'adresse 

# Soirée d'exception et anecdotes

## Un cinématographe d'époque !

Replongez en 1895, avec le bruit et les lumières d'un cinématographe d'époque... Près d'un siècle et demi s'est écoulé, et pourtant, vous pourrez (re)découvrir les images d'origine : *Bébé mange*, *L'arroseur arrosé*, *La sortie d'usine*... et d'autres films moins connus !

Assistez à une démonstration exceptionnelle, en présence des descendants de Louis Lumière : il y aura Max (son petit-fils) qui nous partagera ses souvenirs de son illustre grand-père et d'autres anecdotes... ainsi que Cédric (son arrière-arrière-petit-fils) tout aussi passionnant. Un événement à ne pas manquer !

**Vendredi 6 décembre • 20 h • Salle Médiaplus**  
Tout public • Gratuit • Entrée libre  
Programmation Imag'In ReBOND



## L'Association AME

### Des événements aux sons portugais

L'AME, fondée il y a trois ans, regroupe une vingtaine de membres passionnés par le chant et plus particulièrement par le fado, genre emblématique de la musique portugaise.

Chaque année, l'association organise plusieurs événements incontournables comme la Fête des Rois le samedi 11 janvier 2025 à 20 h à la salle des fêtes. Avant le moment festif, le groupe chante à la radio et pour des associations sur demande, suivi d'un repas convivial ouvert à tous, selon les places disponibles. Autre rendez-vous : la Saint-Valentin, célébrée le vendredi 14 février à 20 h, également à la salle des fêtes.

Tout au long de l'année, l'AME participe à la vie associative locale comme les COLL'ympiades.

Association Multiculturelle Européenne  
[amecollonges@gmail.com](mailto:amecollonges@gmail.com)

# La cérémonie des vœux du Maire

**Bonne année 2025 !**

Le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux du maire. Ce moment de convivialité est l'occasion parfaite pour débiter la nouvelle année ensemble, échanger, célébrer les réussites et partager les projets qui font vivre notre belle commune. Au programme, des instants d'émotion et de reconnaissance avec le discours du Maire pour revenir sur les moments forts de l'année et dévoiler les projets et ambitions qui dessineront notre avenir commun avant de laisser la parole aux enfants du CME. Un hommage particulier sera rendu lors de la remise de la médaille de la ville à plusieurs grands sportifs. Enfin, les lauréats du concours de dessins recevront leurs cadeaux et leurs œuvres seront exposées pour que chacun puisse admirer leur créativité. La soirée se prolongera autour d'un verre de l'amitié.

**Vendredi 10 janvier 2025 • 18 h 30 •  
Salle des Sports**



## Le théâtre de la Boulevardière

**La Bonne Adresse en janvier**

Après le succès auprès des Collongeards de « Une Clé pour Deux » de Pol Quentin et de « Un Grand Cri d'Amour » de Josiane Balasko, la Troupe de La Boulevardière prépare actuellement une nouvelle comédie hilarante, d'un autre auteur non moins fameux : Marc Camoletti (qui avait écrit « Boeing Boeing »). Il s'agit de « La Bonne Adresse » qui sera jouée le 25 janvier 2025 à 20 h 30 et le 26 janvier à 17 h à la salle des Fêtes.

Quatre femmes qui habitent le même appartement (la propriétaire, sa bonne et deux locataires) passent chacune une annonce sous le même pseudonyme sans le faire exprès. Quatre hommes vont se présenter, dans le désordre. Un vaudeville endiablé vous attend !

**Théâtre de la Boulevardière**  
25 jan. à 20 h 30 • 26 jan. à 17 h • Salle des Fêtes  
Infos prix et réservation :  
[laboulevardierecollonges@gmail.com](mailto:laboulevardierecollonges@gmail.com)



# Un champion des JO PARIS 2024

Nando de Colo, le numéro 12 de l'Equipe de France de Basket-ball, a remporté cet été la médaille d'argent aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Ce grand sportif, passionné et généreux, s'implique à Collonges et dans la vie locale.

Arrivés en 2022 à Collonges, Nando et sa famille chérissent l'équilibre qu'ils ont trouvé ici : école Internationale Ombrosa à proximité, activités pour leurs filles, commerces et cadre de vie... Ils s'épanouissent. La famille très active participe dès qu'elle peut aux animations de la commune et alentours. Ils aiment y faire des rencontres ou retrouver des amis.

« J'aime partager. Avec mes voyages, j'ai découvert beaucoup de cultures, de styles d'entraînement et de nombreux co-équipiers. Je veux faire profiter de mon expérience »

Né en Pas-de-Calais de parents joueurs et entraîneurs ancrés dans le Basket, Nando suit avec passion le rythme de la balle orange. Il a pratiqué le jujitsu, combinant ainsi les valeurs des arts martiaux et des sports collectifs qu'il transmet à ses 3 filles, inscrites au basket, karaté et judo à Caluire et Collonges.

« Qui ne tente rien n'a rien ! »

Nando passe toutes les étapes à Arras, Lens puis au centre de formation de Chollet. À 15 ans, il intègre les U18 et les Espoirs avant de jouer en pro de 2006 à 2009. « **Ce que tu as fait c'est bien mais il faut toujours rester fort, année après année** ». Nando donne le meilleur de lui. Durant l'année, il joue en Club : 3 ans à Valencia, 2 ans en NBA aux USA, 5 ans au CSK Moscou et 3 ans en Turquie... et devient champion d'Europe ! En 2022, il intègre l'ASVEL où de belles opportunités s'offrent encore à lui. Durant l'été, il joue en équipe de France (de 2008 à 2024). Cette légende est un homme généreux : « **Ce soir, j'ai assisté le coach de l'A.S. Collonges Basket pour les U7. J'aide aussi Caluire. Si je peux faire profiter de mon expérience, c'est enrichissant pour tous** ».

Ses plus beaux souvenirs ? « **En Club,**



Nando, son épouse Verónica et leurs filles Lola, Alicia, Elena accompagnés de Truffa, le 6e membre de la famille



**De Colo, le numéro 12 :  
Un champion, une légende !**

*Extrait de son palmarès :*

- En Club
  - 2010 : Champion de l'Eurocup
  - 2016 et 2019 : Champion de l'Euroleague
- En Equipe de France
  - 2008 à 2024 : 209 sélections
  - 2011 : Vice-Champion d'Europe
  - 2013 : Champion d'Europe
  - 2015 : Médaille de Bronze Eurobasket
  - 2019 : Médaille de Bronze en Coupe du Monde
  - 2021 : Vice-champion olympique aux JO Tokyo 2020
  - 2024 : Vice-champion olympique aux JO Paris 2024

mon 1<sup>er</sup> trophée avec Chollet et les Euroligues avec ce grand moment : la finale et ma femme qui arrive pour me présenter notre 2<sup>e</sup> fille, âgée de 5 jours ! Et j'ajouterai ma 1<sup>re</sup> médaille en équipe de France, les incroyables championnats d'Europe et mes 2 médailles olympiques ! Tokyo pour son poids éternel et Paris pour son émotion car ma femme, mes filles, mes meilleurs amis, mes parents et une de mes sœurs ont pu être là ! Et c'était mon dernier match en bleu ». Nando a re-signé avec l'ASVEL jusqu'en 2026. Avec son épouse, très soudés, ils ont de nombreux projets, toujours un pied dans le Basket...

# Comment se comporter dans l'espace public ?

À chaque édition, cette page vous mettra au défi.

## Mais qui s'occupe de quoi ?

### L'éclairage public

Il est géré par le Sigerly. Actuellement, toutes les sources lumineuses ont été remplacées par des LED programmables pour diminuer progressivement l'intensité au cours de la nuit.

### Arbres

La Métropole s'occupe de l'entretien de 199 arbres d'alignement répartis en 30 variétés différentes, tandis que la Mairie gère 133 arbres situés dans les jardins et parcs publics.

### Parc et jardins

La commune s'occupe des plantations et de l'entretien de 11,35 hectares.

### Stationnement

Collonges dispose d'environ 700 places de stationnement, incluant 17 places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR) et 150 places en zone bleue. La verbalisation est gérée par la police municipale.

### Voirie

La Métropole gère 30 km de voiries. Elle gère ainsi les travaux sur la chaussée, les trottoirs, le mobilier urbain, les poubelles, les plantations, le nettoyage, le déneigement et le salage.

### Arceaux à vélos

Collonges compte 49 arceaux et 4 cages soit près de 102 stationnements pour les vélos.

### Pistes cyclables

Collonges compte 1 piste cyclable de 5 km gérée par la Métropole.

## Les petits gestes qui comptent

### Tenir son chien en laisse

Pour assurer la sécurité de tous, il est essentiel de ramasser les excréments et de tenir son chien en laisse dans les lieux publics pour éviter les accidents, pour protéger les autres personnes et animaux. Même les chiens bien éduqués peuvent avoir des réactions imprévisibles face à de nouvelles situations.

### Être attentif sur la route

La limitation de vitesse est réduite au niveau des écoles et à d'autres endroits et nous allons bientôt passer en « ville 30 ». Respectez les panneaux de signalisation afin de garantir la sécurité de tous.

### Planter sans dépasser

Sauf indications contraires dans vos règlements de lotissements, les plantations de bordures doivent respecter :

- 2 m de distance par rapport aux limites de propriétés pour des sujets de plus de 2 m de hauteur,
- 0,5 m de distance pour des sujets inférieurs à 2 m.

Vous devez élaguer régulièrement vos plantations pour ne pas empiéter ou toucher les réseaux aériens (câbles électricité, fibre, téléphone, etc.), mais également pour ne pas gêner la circulation des piétons et automobilistes.

## La Mairie avec vous

### L'entretien des espaces publics

À Collonges, vous devez sans doute avoir déjà vu David Padet des services techniques. C'est lui qui a la mission de l'entretien des espaces publics et l'air de jeux de Trèves-Pâques. Il s'occupe également de la propreté des toilettes publiques.

### L'entretien des espaces verts

À Collonges, ces espaces sont gérés par Richard Bachet et Guillaume Marty (plus d'infos dans le Collonges et Vous n°29 de juin 2024).

### Durant les travaux

Actuellement, la commune compte plusieurs chantiers communaux et privés. Ces travaux impactent la circulation sur les trottoirs, les routes, le stationnement. Afin d'assurer une fluidité du trafic et la sécurité des usagers, la mairie établit un plan de circulation apaisé, met en place des déviations, fixe des horaires aux entreprises afin d'éviter la circulation de camions aux horaires d'entrée ou sortie des écoles. La mairie indique sur son site internet les déviations et la durée des travaux.

## DÉMARCHES ET NUMÉRIQUE

Vous avez des difficultés pour renouveler votre carte d'identité, votre passeport, votre carte grise, etc. Alexis, notre conseiller numérique, est là pour vous aider.

**Tous les jeudis de 14 h à 17 h sur rendez-vous au 04 26 01 92 55 à la médiathèque**



ZFE



À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les véhicules classés Crit'Air 3, à savoir les voitures à essence et hybrides datant de 2006 à 2010, les diesels de la même période, ainsi que les motos et cyclomoteurs immatriculés entre mi-2004 et 2006, ne seront plus autorisés à circuler dans les Zones à Faibles Émissions de la Métropole de Lyon. Si votre véhicule n'est pas autorisé à circuler dans la ZFE, que vous n'avez pas de dérogation, ou que vous n'affichez pas la vignette Crit'Air appropriée sur votre pare-brise, vous risquez une amende.

[zfe.grandlyon.com](http://zfe.grandlyon.com)

## Les portraits

Vous avez écrit un livre, vous vous êtes surpassé.e dans votre discipline, vous êtes un.e artiste ou vous voulez parler de votre passion. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du service communication.

Peut-être serez vous le prochain portrait du magazine municipal !

Nous serions ravis de discuter avec vous : [communication@collongesaumontdor.fr](mailto:communication@collongesaumontdor.fr)

# ON RI À VOS QU

## LES FERMETURES DE DÉCEMBRE

Lors des vacances de fin d'année, la mairie reste ouverte comme d'habitude du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h.

L'Agence Postale Communale sera exceptionnellement fermée le mardi 24 décembre. Elle sera ouverte les autres jours du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h.

La Médiathèque sera fermée du lundi 23 décembre au samedi 4 janvier inclus.





## Neige et verglas

Lorsque la neige est annoncée, votre interlocuteur privilégié est la Métropole de Lyon. Un plan de déneigement détaillé a été instauré et lors d'une chute de neige, les camions qui assurent le salage ont chacun une mission bien précise et des itinéraires déterminés.

[www.collongesaumontdor.fr](http://www.collongesaumontdor.fr) dans l'onglet « Collonges tranquille » de Mon quotidien

# RÉPOND QUESTIONS



destinée au remplacement des cheminées anciennes générations et les foyers fermés anciens (insert, poêle, cuisinière...) par des appareils labellisés « flamme verte » plus performants et surtout moins polluants. Le montant de la prime air bois s'élève à 1 000 € et peut être portée à 3 000 € pour les ménages aux revenus modestes. Pour en bénéficier vous devez habiter dans l'une des 58 communes de la Métropole de Lyon, occuper une résidence principale achevée depuis plus de 2 ans, remplacer votre cheminée ouverte ou votre poêle installé avant 2002, choisir un nouveau poêle ou un insert labellisé Flamme verte 7 étoiles ou équivalent (liste disponible sur [www.flammeverte.org](http://www.flammeverte.org)), faire réaliser l'installation par un professionnel qualifié RGE Quali'bois par Quali'Ent ou Qualibat'Enr Bois (liste disponible sur [www.faire.fr/trouvez-un-professionnel](http://www.faire.fr/trouvez-un-professionnel)) et faire détruire votre ancien appareil de chauffage au bois. [www.grandlyon.com/services/prime-air-bois](http://www.grandlyon.com/services/prime-air-bois)

## LE MAL-LOGEMENT

Cette année, Collonges a bénéficié de l'intervention de l'équipe métropolitaine de l'habitat (EMHA) à 3 reprises. Ces interventions ont permis de gérer des situations d'habitats insalubres dans le parc privé des logements de Collonges. L'accompagnement des habitants et le rôle de médiation par l'EMHA ont complété l'intervention municipale.

Pour poursuivre cet accompagnement le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer une convention avec l'EMHA.

[www.grandlyon.com/services/habitat-et-logement/je-signale-un-probleme-dans-mon-logement](http://www.grandlyon.com/services/habitat-et-logement/je-signale-un-probleme-dans-mon-logement)



## Métropole La prime air-bois

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2024 !  
La prime air-bois est une aide financière

# Les lettres au Père Noël

La tradition d'écrire une lettre au Père Noël est un phénomène récent. Chaque année, des millions d'enfants prennent le temps d'écrire leurs rêves et leurs souhaits avec l'espoir de recevoir leurs cadeaux tant attendus au pied du sapin...

**Mais qui est le Père Noël ?** Et non, Coca-Cola n'a pas inventé le célèbre homme barbu. C'est au début du 19<sup>e</sup> siècle que sa légende commence sous la plume de l'auteur américain Clément Clarke Moore. Inspiré par Saint-Nicolas et le Father Christmas anglais, le Père Noël apparaît sous les traits d'un gros elfe joyeux qui distribue des cadeaux par les cheminées grâce à son traîneau tiré par des rennes. Le poème Santa Claus de 1822 inspirera plusieurs générations...

59 ans plus tard, la magie opère et l'illustrateur Thomas Nast nous transmet son image bienveillante et chaleureuse du gros bonhomme rouge à barbe blanche vivant au Pôle Nord.

Mais sa célébrité explose dans le monde lorsque la marque Coca-Cola l'utilise pour booster ses ventes hivernales en 1931 grâce à l'illustrateur Haddon Sundblum.

Depuis, plusieurs marques l'utilisent mais pour les enfants il est plus qu'un produit : c'est un magicien très attendu la nuit du 24 au 25 décembre.

**Les enfants adressent depuis des messages au Père Noël.**

Mais d'où vient cette tradition ? Personne ne saurait dire depuis quand les enfants écrivent au Père Noël mais c'est dans les années 60 que la France a eut l'idée de mettre en place un secrétariat dédié. En effet, les beaux courriers restaient jusque-là sans réponse et atterrisaient au Centre national des rebuts. De nombreux facteurs étaient donc frustrés de ne pas pouvoir acheminer les missives et les enfants étaient déçus de rester sans réponse.



En décembre 1962, les enfants reçoivent les premières lettres par la Poste française illustrées par René Chag et écrites par Françoise Dolto désignée "assistante du Père Noël".

**« Mon enfant chéri, ta gentille lettre m'a fait beaucoup de plaisir. Je t'envoie mon portrait. Tu vois que le facteur m'a trouvé, il est très malin. J'ai reçu beaucoup de commandes. Je ne sais pas si je pourrai t'apporter ce que tu m'as demandé. J'essaierai, mais je suis vieux et quelquefois je me trompe. Il faut me pardonner. Sois sage, travaille bien. Je t'embrasse fort. Le Père Noël. »**

Aujourd'hui, le secrétariat français du Père Noël reçoit 1, 6 millions de lettres et plus de 100 000 mails par an.

Les enfants peuvent faire preuve d'une grande créativité. Le Père Noël a tout vu mais ne se lasse jamais des différentes formes que peuvent prendre les lettres, les dessins colorés, les poèmes, et les

adresses parfois magiques : **« rue des Rennes, boulevard des Étoiles, chemin des Nuages, Voie lactée ou Pôle Nord ».**

Certains enfants font une liste de cadeaux tandis que d'autres demandent un petit frère ou une petite sœur, de l'argent pour leur parents ou un chéri pour un membre de la famille.

Si votre enfant veut écrire ou dessiner au Père Noël, rien de plus simple cette année à Collonges grâce à la boîte aux lettres magiques ! Pas besoin de timbre car le service est gratuit. Et surtout n'oubliez pas d'écrire votre prénom, nom et adresse au dos de la lettre.

**PS : une antenne spéciale s'ouvre à Collonges... On vous en dit plus à la page 14.**



Photographie officielle du Conseil Municipal prise le 3 juillet 2020

## Parole de la majorité

Quand l'actualité nous tire vers la morosité, le « Bien Vivre à Collonges » se traduit par un réel partage de ce qui nous rapproche. Les nombreuses manifestations auxquelles la commune contribue fortement en sont le témoignage. Activités sportives ou culturelles, les événements portés par la municipalité ces derniers mois démontrent qu'il y en a pour tous :

- Le forum des associations a été l'occasion pour celles-ci et les élus de rencontrer les habitants en recherche d'activités.

- En cette année olympique, les jeux « Coll'lympiques » organisés par la municipalité ont donné l'occasion de rire et jouer en équipe.

- La randonnée gourmande de la commission sport a fait le plein et a offert de belles découvertes aux participants qui se sont régalés avec les produits des commerçants locaux.

- Les spectacles de la saison culturelle et les activités de la médiathèque (ateliers numériques, réseau ReBONd, Saône en Scènes, spectacle de Noël...) offrent aux petits et aux grands des moments d'émotions et/ou d'apprentissage.

- Sans oublier l'accueil de nos amis Illhousiens que nous avons reçus dans le cadre du jumelage en octobre.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier tous les acteurs et actrices de ces manifestations qui contribuent à la volonté municipale de rendre agréable la vie à Collonges.

Cette liste n'est pas exhaustive : surveillez les supports de communication pour ne pas laisser échapper les prochains événements ! À l'heure où les frondaisons de l'automne s'éclipsent pour laisser la place aux frimas de l'hiver qui arrive à grands pas, nous vous souhaitons sincèrement d'agréables fêtes de fin d'année. Nous aurons plaisir à vous accueillir lors de la cérémonie des vœux à la population qui se déroulera le vendredi 10 janvier prochain à la salle des sports.

**Alain Germain, Jacques Cartier, Arlette Baillot, Eric Madigou, Valérie Katzman, Nicolas Delaplace, Géraldine Lefrêne, Benoît Van Hille, Anne-Marie Graffin, Jean-Michel Bernard, Christian Aussenac, Claudine Imbert, Véronique Ligney, Frédéric Vial, Stéphane Leroux, Valérie Gardette, Christophe Charvet, Christine Perrot Thibault Valon, Florence Deschodt, Christophe Besset, Alain Colliard.**

## Parole de la minorité

Collonges Avenir, vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année ! Quelles soient synonymes de bonheur, sérénité, de moments partagés entre proches.

2024 a été difficile. Une dissolution sans majorité, une assemblée divisée, des questions de sécurité, une dette énorme suscitant l'inquiétude face

à la hausse d'impôts alors que les dépenses budgétaires nous étranglent. Comment alors mettre en place des politiques durables pour soutenir les collectivités ? Pour notre commune, ce sont moins de ressources pour financer les infrastructures essentielles : école, espaces verts, parkings, locaux pour nos associations.

Avec 600 logements, 1500 nouveaux habitants dans les années à venir, notre commune devra anticiper, investir afin de préserver un cadre

de vie agréable. Mais l'État devrait réduire ses contributions, obligeant la commune à d'autres financements et envisager une augmentation des taxes locales ? **Option Difficile pour les habitants, il faudra plutôt réduire les dépenses de fonctionnement.**

**Ensemble, restons mobilisés pour le bien-être, l'avenir de notre commune !** Plus que jamais, la solidarité et l'engagement de chacun sont essentiels pour faire face aux défis qui se profilent.

**Patrick Joubert, Jacques Maise, Pierre-Marie Lelard, Dominique Boyer-Rivière, Catherine Arnaud,**

## État-civil

**BIENVENUE :** Arsène DOMENECH (10 juillet) • Dana SZAC (15 juillet) • Esmée POGGETTI (19 juillet) • Isaac DJAHAL (8 août) • Gabriel KODIAN (9 août) • Liv KODIAN (9 août) • Chahde BEZZAH (12 septembre)

**FÉLICITATIONS :** Lilyane BOUTERAË et Sophiane CHERGUI (27 juillet) • Flavie TABORDA et José MOURA SOUSA (24 août) • Apolline AIGLOZ et Clément WATBLED (7 septembre) • Johanna GALISSI et Anthony RIZZO (7 septembre) • Florence PASCAL et Sylvain MICHEL (21 septembre)

**REGRETS :** René GARNIER-CARRONNIER (6 juillet) • Pierre SCHEURER (6 juillet) • Gizèle GOFFOZ née GAGNEUR (14 juillet) • Bernard CRETIN (22 juillet) • Philippe VEST (31 juillet) • Monique DURIEUX née TISSERAND (7 août) • René BOREL (5 septembre) • Florian IVANESCU (2 août) • Raphaël BAGDASSARIAN (9 septembre)

# À votre agenda !

Retrouvez tous les événements de décembre 2024 à février 2025.

## DÉCEMBRE

Mercredi 4 décembre



### BÉBÉS-LECTEURS

Médiathèque

Des histoires racontées aux tout-petits pour développer leur imagination et les ouvrir au monde.  
De 9 h 30 à 10 h • Médiathèque  
Gratuit • Entrée libre • De 0 à 3 ans

### CONTES DU MERCREDI

Médiathèque

Des contes de toutes les couleurs et de toutes les cultures.  
De 17 h à 17 h 30 • Médiathèque  
Gratuit • Entrée libre • Dès 3 ans

Vendredi 6 décembre



### DÉMONSTRATION DU CINÉMATOGAPHE

Médiathèque

Replongez en 1895, avec le bruit et les lumières d'un cinématographe d'époque... Près d'un siècle et demi s'est écoulé, et pourtant, vous pourrez (re)découvrir les images d'origine : *Bébé mange*, *L'arroseur arrosé*, *La sortie d'usine*... et d'autres films moins connus !

20 h • Gratuit • Entrée libre • Salle Médiaplus • Voir page 17

Samedi 7 décembre

### FÊTE DE L'ÉCOLE

JEANNE D'ARC

Ecole Jeanne d'Arc

8 h 30 à 12 h • École Jeanne d'Arc

### SAINTE BARBE - CÉRÉMONIE

Amicale des Sapeurs Pompiers

10 h 30 • Salle des Fêtes

Dimanche 8 décembre

### MATCH DE FOOT

FC ST-CYR/COLLONGES

VS CREST AOUSTE

FC Saint-Cyr/Collonges

15 h • Stade des Combes à Saint-Cyr

### ANIMATION DU 8 DÉCEMBRE

Comité des Fêtes

17 h à 22 h • Quartier Trèves-Pâques

Vendredi 13 décembre



### SPECTACLE - BOÎTE À GANTS

Mairie de Collonges

Tendresse et poésie, les deux ingrédients indispensables pour tout spectacle de fin d'année à vivre en famille.

1<sup>re</sup> séance à 17 h 15 • 2<sup>e</sup> séance à 19 h 30 • Gratuit pour les -15 ans • 5 € dès 15 ans • Sur réservation à l'accueil de la mairie avec votre mode de paiement (espèces, chèque)

Samedi 14 décembre

### MÉMOIRE DE COLLONGES

Au Fil des Mémoires

14 h • Salle des Fêtes

Mercredi 18 décembre

### DON DU SANG

Établissement Français de Sang

15 h à 19 h • Salle des Fêtes de Fontaines sur Saône

Samedi 21 décembre

### JOURNÉE MINI BASKET

AS Collonges Basket

Journée • Salle des Sports

## JANVIER

Du mar. 7 au sam. 11 janvier



### EXPO - DES FIGURES ET DES PERSONNAGES

Mairie de Collonges

Les deux univers de Bernard Golly et Valérie Proust conciliaient pour emmener l'homme et le minéral dans une sarabande de légendes et d'émotions..

Horaires médiathèque • Salle Médiaplus  
• Vernissage le 7 janvier à 19 h

Vendredi 10 janvier



### VOEUX DU MAIRE

Mairie de Collonges

Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la Cérémonie des Vœux. Avec la participation du CME.

Dès 18 h 30 • Salle des Sports • Voir page 17

**Samdi 11 janvier**

## FÊTES DES ROIS

AME

20 h • Salle des Fêtes

**Dimanche 12 janvier**

## LOTO

Sou des écoles

Horaires à venir • Salle des Sports

**Vendredi 17 janvier**



## SPECTACLE - LA DOUCEUR

Médiathèque

Découvrez ce spectacle familial touchant et poétique.

18 h • Salle des fêtes • 3 €/enfant •  
Gratuit pour les accompagnateurs •  
Réservation auprès de médiathèque •  
Dès 7 ans • Voir page 6

**Dimanche 19 janvier**

## MATCH DE FOOT

FC ST-CYR/COLLONGES VS  
RHÔNE VALLÉES

FC Saint-Cyr/Collonges

15 h • Stade des Combes à St-Cyr

**Vendredi 24 janvier**

## PRIX SUMMER

Médiathèque

ANNULÉ.

**Samedi 25 janvier**

## SPECTACLE - LA BONNE ADRESSE DE MARC CAMOLETTI

La Boulevardière

20 h 30 • Salle des Fêtes •

Réservation auprès de l'association

**Dimanche 26 janvier**

## SPECTACLE - LA BONNE ADRESSE DE MARC CAMOLETTI

La Boulevardière

17 h • Salle des Fêtes • Réservation  
auprès de l'association

**Vendredi 31 janvier**



## CONCERT - TRIO GLINKA

Mairie de Collonges

De Bach à Debussy, des tangos argentins aux standards américains, les musiciennes aiment se promener à travers les époques et les styles pour faire voyager les auditeurs avec elles.

20 h 30 • Eglise du bourg • Gratuit  
pour les -15 ans, demandeurs  
d'emplois sur justificatif • 10 € pour  
dès 15 ans • Réservation à la mairie  
avec votre mode de paiement  
(espèces ou chèque)

# FÉVRIER

**Dimanche 2 février**

## MATCH DE FOOT

FC ST-CYR/COLLONGES  
SPORTING NORD ISÈRE

FC Saint-Cyr/Collonges

15 h • Stade des Combes à Saint-Cyr

**Mercredi 5 février**



## BÉBÉS-LECTEURS

Médiathèque

De 9 h 30 à 10 h • Médiathèque  
Gratuit • Entrée libre • De 0 à 3 ans

## CONTES DU MERCREDI

Médiathèque

De 17 h à 17 h 30 • Médiathèque  
Gratuit • Entrée libre • Dès 3 ans

**Jeudis 6, 13 et 20 février**

## ATELIER ENFANT

## CODAGE & PROGRAMMATION

Médiathèque

Découvre l'univers de la programmation lors de ces ateliers ludiques adaptés aux enfants de 8 ans et plus.

De 17 h à 18 h 30 • Salle Médiaplus

Réservation : 04 26 01 92 55 •

Gratuit • Dès 8 ans

**Samedi 8 février**

## FÊTE DE L'HIVER

Comité des Fêtes

Horaires à venir • Salle des Fêtes

**Sam. 8 et dim. 9 février**

## ÉCOUTE MUSICALE AQUATIQUE

Au fil de l'écoute

Sam. 14 h 30 à 19 h 30 • Dim. 9 h 30

à 12 h 30 • Espace L'eau de Soie  
(Lyon 9)

**Jeudi 13 février**



## ATELIER ADULTE

## LES DONNÉES PERSONNELLES

Médiathèque

Pour comprendre à quel moment l'on partage ses données personnelles sur internet et comment les protéger.

De 15 h à 16 h 30 • Salle Médiaplus

Réservation : 04 26 01 92 55 •

Gratuit

**Vendredi 14 février**

## SAINT-VALENTIN

AME

20 h • Salle des Fêtes

**Samedi 15 février**

## CONCERT JAZZ

EMMO

11 h • Salle des Fêtes

Retrouvez tous les événements  
sur [www.collongesaumontdor](http://www.collongesaumontdor)

Alain Germain, Maire de Collonges au Mont d'Or,  
et les élus du Conseil Municipal  
ont le plaisir de vous inviter à la

**Cérémonie des vœux**  
**le 10 janvier 2025 à partir de 18 h 30**  
**à la salle des Sports**

Elle sera suivie d'un buffet et verre\* de l'amitié.

**Nous vous espérons nombreux.**

\*Buffet et boissons avec ou sans alcool, à consommer avec modération.



**MAIRIE**

Place de la Mairie - 04 78 22 02 12  
mairie@collongesaumontdor.fr  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à  
12 h et de 15 h à 17 h

**AGENCE POSTALE COMMUNALE**

Place de la mairie - 04 78 22 00 78  
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à  
12 h, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h  
à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h

**MÉDIATHÈQUE**

Chemin de l'Ecully - 04 26 01 92 55  
Ouverture le mardi de 16 h 30 à 19 h, le  
mercredi de 10 h à 19 h, le jeudi de 15 h à  
19 h, le vendredi de 16 h 30 à 19 h et le  
samedi de 10 h à 12 h 30



DIRECTEUR DE PUBLICATION : Alain Germain • RÉDACTION : Mairie de Collonges au Mont d'Or

PHOTOGRAPHIES : Mairie de Collonges au Mont d'Or, Associations de Collonges au Mont d'Or, partenaires de la commune, Adobe Stock et Pixabay •  
COUVERTURE : Fête de fin d'année • IMPRESSION : ICA Imprimerie Courand & Associés en 2 600 exemplaires • ISSN 1164-7248